



Chantal Perron, présidente
Unité 60A - District 31

Téléphone: 1-855-368-0886 / 705-268-0886
Télécopieur: 1-705-268-2300



NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES: Tous les membres de la FEESO
EXPÉDITRICE: Chantal Perron, présidente
OBJET : Bonne rentrée scolaire!
DATE : Le lundi 31 août 2015

Chers membres,

Bienvenue à la nouvelle année scolaire 2015-2016! J'espère que vous avez passé un bel été, entourés de votre famille et de vos amis.

Je prends cette occasion pour vous partager les renseignements ci-dessous. Je vous prie d'en prendre connaissance.

Je vous souhaite un bon retour dans la vie active du travail dans votre milieu scolaire!

Représentant-e-s en milieu de travail

Veuillez, s.v.p., me faire parvenir le nom du/de la représentant(e) en milieu de travail **dès que possible**. Les responsabilités de ce membre sont de faire suivre toute communication aux membres de la FEESO dans son milieu de travail et de s'assurer que les dispositions de la convention collective soient respectées. Un gabarit à être complété vous sera acheminé d'ici quelque peu.

Dates de négociations

Négociations à la table centrale : 28 août 2015, 23-24-25 septembre 2015.

Négociations à la table locale : 28 et 29 septembre 2015.

Rappel

Un simple rappel de toujours prendre vos **pauses-santé** et votre **période de dîner**. De plus, tenez-vous aux heures pour lesquelles vous avez été embauchées et rémunérées. Ni plus, ni moins!

Devoir des membres envers les autres membres (article 5.2)

5.2.1 Tout membre doit :

5.2.1.1 éviter d'intervenir de façon injustifiée envers d'autres membres et leurs élèves ;

5.2.1.2 s'il fait un rapport défavorable contre un de ses collègues, en informer celui-ci par écrit aussitôt que possible, mais pas plus tard que trois jours après avoir fait son rapport ;

5.2.1.3 tout membre qui soumet un rapport négatif au sujet d'un autre membre conformément au règlement 5.2.1.2 inclura dans son rapport au membre la date qui s'applique, les détails et les présumés incidents qui relèvent du rapport négatif et fera parvenir au membre une déclaration écrite.

Bulletin de négociation collective - NC Numéro 52

Ci-annexé se trouve le Bulletin de négociation collective #52. Voici les faits saillants à retenir de ce bulletin :

- Même si nous sommes en position de déclencher une grève légale, nous croyons qu'il en va de l'intérêt des membres du personnel de soutien **de ne pas entreprendre de moyens de pression** en ce moment, en attendant l'issue de ces séances de négociations.
- Par conséquent, **nous suspendons immédiatement notre retrait des activités parascolaires et toutes les autres grèves**. Le résultat de ces pourparlers prévus déterminera le besoin de rétablir les moyens de pressions.

p.j.

C'est un plaisir de travailler avec vous !

Bonne année scolaire!